



ORGANISATION
MÉTÉOROLOGIQUE
MONDIALE

NOR
CAP

Bulletin N° 05 - octobre 2024

CADRE NATIONAL POUR LES SERVICES CLIMATIQUES (CNSC) DU NIGER

CLIMAT ET REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES



Thème

Situation des catastrophes enregistrées dues aux évènements climatiques extrêmes au 31 octobre 2024

SOMMAIRE

- I. CONTEXTE ET JUSIFICATION
- II. DEMARCHE METHOLOGIQUE
- III. SITUATION CLIMATIQUE AU 31 OCTOBRE 2024
- IV. SITUATION DES CATASTROPHES
- V. SYNTHÈSE
- VI. AVIS ET CONSEILS

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat entre la Direction de la Météorologie Nationale (DMN) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM), les activités des cinq groupes thématiques du Cadre Nationale pour les Services Climatiques (CNSC) ont été relancées au titre de l'année 2024. A ce titre, le groupe thématique « Climat-Réduction des risques de catastrophes » élabore le cinquième bulletin sur le thème : « Situation des catastrophes enregistrées dues aux événements climatiques extrêmes ». Le présent bulletin décrit la situation au 31 Octobre 2024.

En effet, au cours du mois d'octobre 2024, il a été enregistré des pluies isolées et localisées ainsi que des feux de brousse dans le pays. Cette situation s'est traduite entre les mois de septembre et octobre par des départs de feu observés dans les régions d'Agadez (613,18 ha brûlés dans les départements d'Aderbissnat et Ingall), Maradi (214 ha brûlés dans le département de Bermo), Tahoua (5182,10 ha brûlés dans le département d'Abalak).

Par ailleurs, 5952 personnes au cours du mois d'octobre ont été impactées par les eaux de la Komadougou Yobé au niveau de la région de Diffa.

II. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

2.1 Collecte de données

Les données météorologiques proviennent de la Direction de la Météorologie Nationale (DMN). Les données sur les catastrophes ont été fournies par la Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP), la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC), le Ministère de l'Action Humanitaire et la Gestion des Catastrophes (MAH/GC), le Ministère en charge de l'Environnement et la Direction Générale de l'Agriculture (DGA) et le Ministère de l'élevage.

2.2 Approche méthodologique

La méthodologie du travail est articulée en quatre points :

- Collecte, traitement et analyse des données par les points focaux (météo et SAP) ;
- Elaboration du bulletin par les points focaux ;
- Validation du bulletin en plénière par le groupe de travail ;
- Mise en forme et diffusion du document par la DMN.

III. SITUATION CLIMATIQUE AU 31 OCTOBRE 2024

3.1. Cumul pluviométrique saisonnier au 31 octobre

La saison des pluies 2024 a été caractérisée par des pluies fortes à modérées voire très fortes par endroit dans la majeure partie de la bande agricole du pays ayant occasionnées des inondations. En effet, la région de Dosso a enregistré la plus grande fréquence de nombre de jour de pluie dépassant 50 et 100 mm en un jour suivi de Maradi. (Tableaux 1).

Tableau 1 : Nombre de jour de pluies extrêmes

Régions	NBJP>50
Dosso	169
Maradi	155
Tillabéry	145
Zinder	126
Tahoua	101
Diffa	37
Agadez	2
Total général	735

Régions	NBJP>100
Dosso	22
Maradi	21
Zinder	18
Tillabéry	11
Tahoua	9
Diffa	5
Total général	86

NBJP : Nombre de Jour de Pluie.

Le cumul saisonnier a varié entre 100 mm à Arlit et 1476,7 mm à Garagoumsa (Zinder) sur la bande agropastorale du pays (Figure 1).

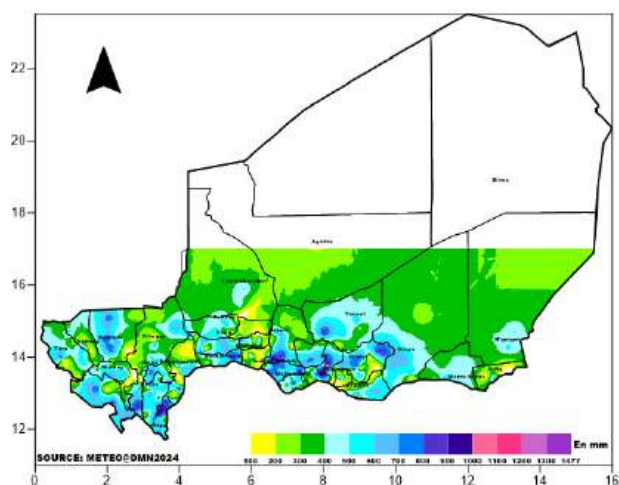


Figure 1 : Cumul pluviométrique saisonnier au 31 octobre.

3.2. Anomalies des précipitations au 31 octobre

Le cumul pluviométrique saisonnier par rapport à la normale 1991-2020 et par rapport à l'année 2023 est respectivement excédentaire de 78 % et de 79 %. (Figures 2 et 3).

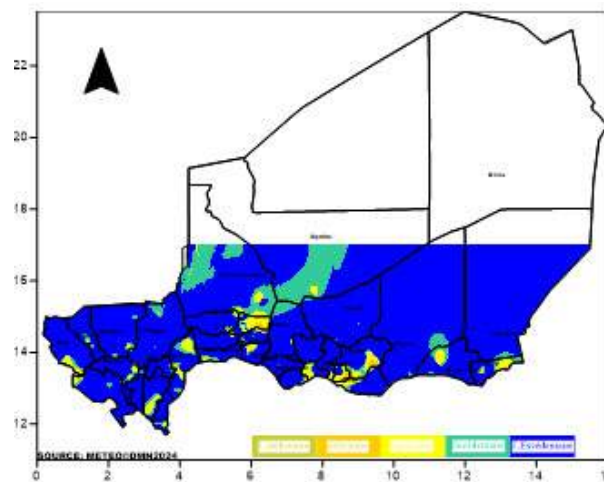


Figure 2 : Cumul pluviométrique saisonnier par rapport à la normale 1991-2020.

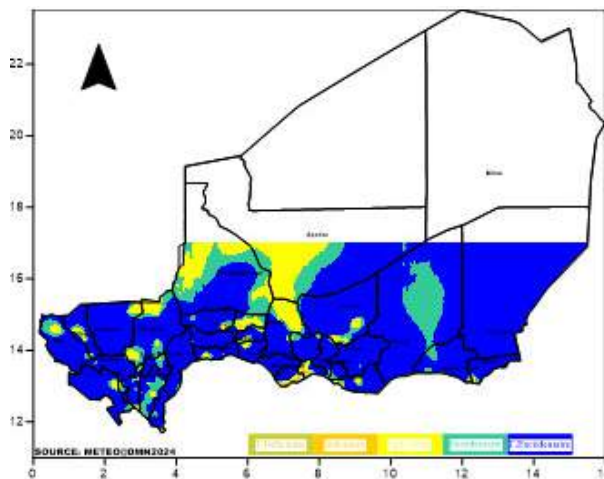


Figure 3 : Cumul pluviométrique saisonnier par rapport à l'année 2023.

IV. SITUATION DES CATASTROPHES

Dans l'ensemble 3.289 localités ont été affectées par les inondations au 31 octobre 2024, réparties dans 235 communes. La région de Maradi a enregistré plus de localités avec 877 (contre 290 localités en 2023) suivie de Zinder avec 591 contre 98 en 2023 et Dosso avec 566, contre 18 en 2023. (Figure 4).

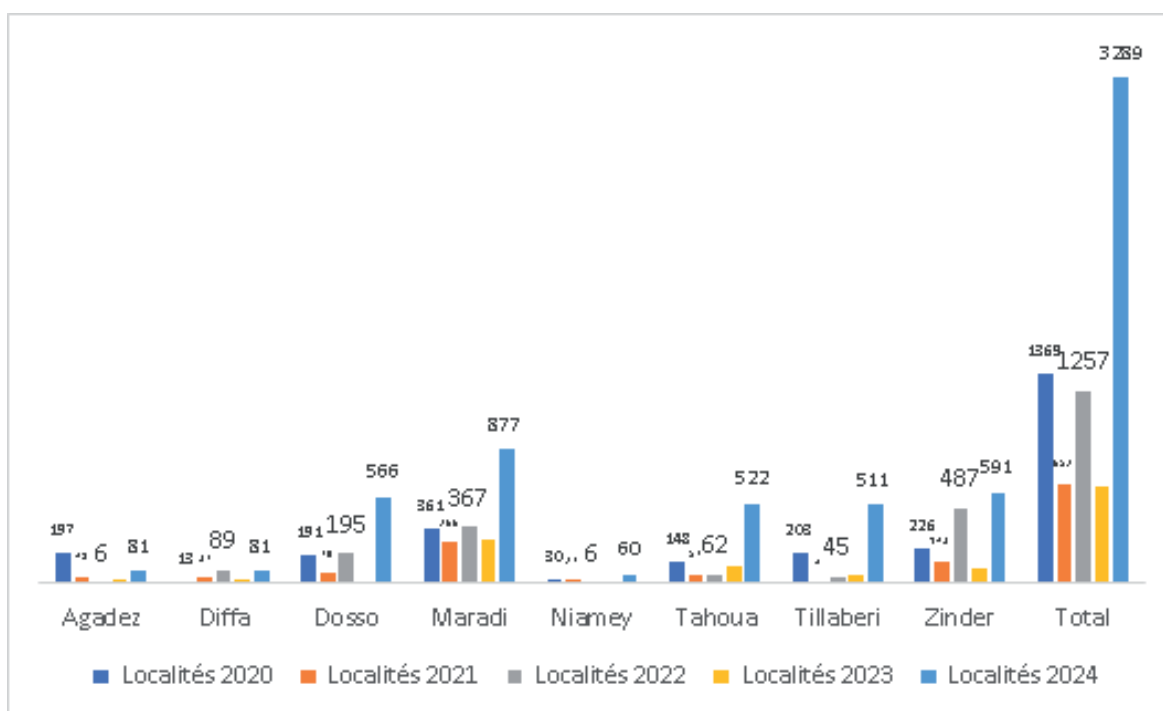


Figure 4 : Nombre de localités impactées par les inondations par année (2020-2024)

Dans la série 2020-2024, les années 2024 et 2020 ont enregistrées le plus de localités affectées par les inondations. (Figure 5).

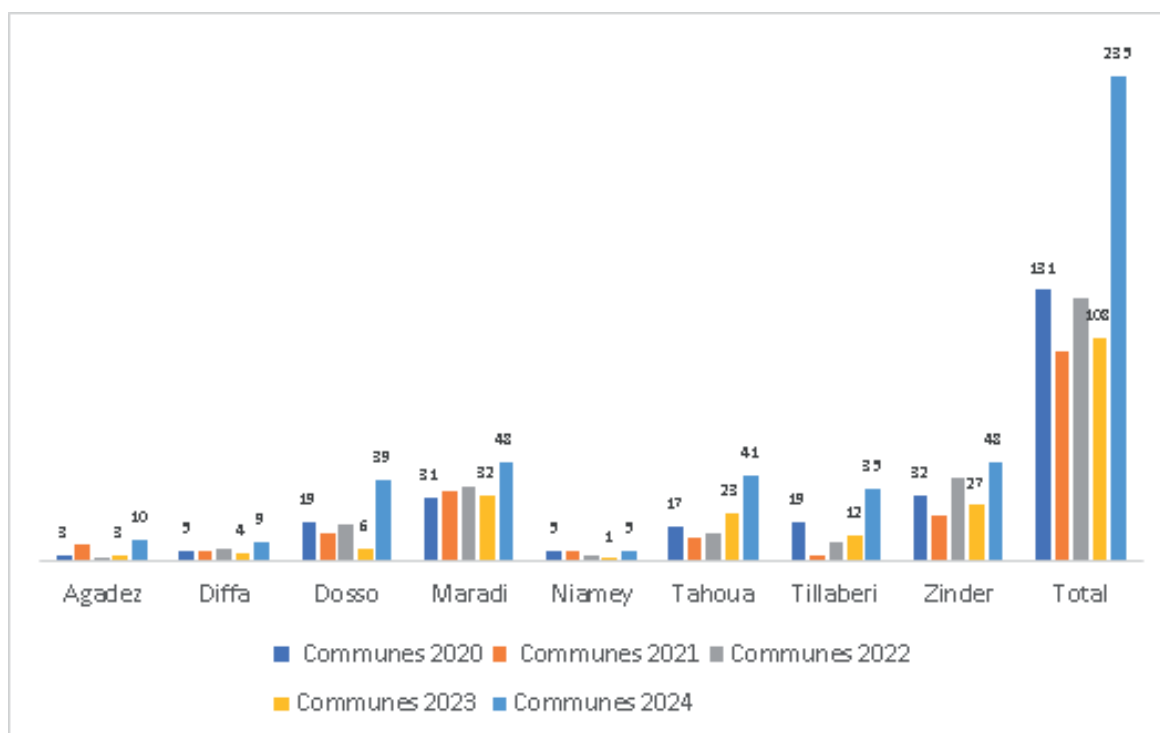


Figure 5 : Nombre de communes impactées par les inondations par année (2020-2024)

A l'échelle du pays deux-cent quatre-vingt-seize (396) pertes en vies humaines ont été enregistrées. Le plus grand nombre de décès a été notifié dans la région de Maradi cent quarante-neuf (149) contre 21 en 2023, suivie de Tahoua et Zinder avec respectivement cent cinq (105) et soixante-dix (70) décès.(Figure 6).

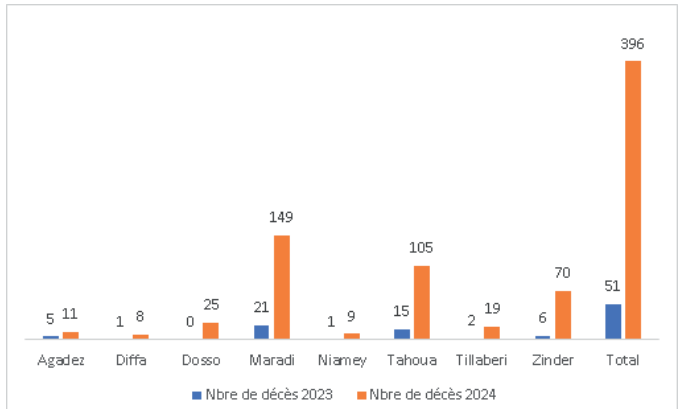


Figure 6 : Nombre de décès enregistrés par région au 31 octobre en 2023 et 2024

En ce qui concerne les superficies touchées par les feux de végétation, au total 6009,28

ha ont été brûlés dans 7 communes réparties dans 3 régions du pays au cours des mois de septembre et octobre 2024. La région de Tahoua a perdu 5182,10 ha (dont 5053,90 ha dans une seule commune, Abalak), suivie d’Agadez et Maradi avec respectivement 613,18 ha (communes d’Aderbissinat et Ingall) et 214 ha (communes de Bermo et Gadabedji) (Tableau 3).

Tableau 3 : Superficies brûlées (en ha) par région entre octobre et septembre 2024

Régions	Départements	Nombre de cas	Communes	Superficies consommées (ha)
Agadez	Aderbissinat	2	Aderbissinat	337,88
	Ingall	2	Ingall	275,30
Maradi	Bermo	1	Bermo	200,30
		1	Gadabédji	13,70
Tahoua	Abalak	9	Abalak	5 053,90
		1	Tamaya	1,20
		3	Akoubounou	127,00
Total		19		6 009,28



V. SYNTHÈSE

La saison de pluies a été caractérisée globalement par un démarrage précoce et une fin de saison tardive sur l'ensemble du pays. On peut aussi noter une répartition assez bonne de la pluviométrie qui laisse espérer une bonne production agricole et pastorale.

A la date du 31 octobre 2024, l'évaluation des catastrophes causées par les inondations fait ressortir 1 505 255 personnes affectées, 396 pertes en vies humaines. Des aires de cultures ont été inondées au niveau de toutes régions.

Il convient également de noter que ce mois a été caractérisé par un écoulement exceptionnel de la Komadougou Yobé qui a affecté 5 952 personnes (16 localités et quartier impactés dans la commune urbaine de Diffa en plus de celle de Bosso) selon le secrétariat permanent régional de Diffa.

Aussi, il a été enregistré des feux de brousse avec plusieurs hectares brûlés dans les régions d'Agadez, Maradi et Tahoua. (Tableau 4).

VI. AVIS ET CONSEILS

- Renforcer le Centre Opérationnel de Veille d'Alerte et de Conduite de Crise (COVACC) sur la diffusion régulière des alertes sur les phénomènes météorologiques extrêmes (fortes pluies, vents forts, canicule...) ;
- Renforcer la protection des espaces fourragers sur l'ensemble du pays en réalisant des bandes pare-feu ;
- Renforcer les comités de veille sur l'alerte des feux de végétation ;
- Sensibiliser les populations sur les risques des feux de végétation surtout en zone pastorale ;
- Sensibiliser les populations sur les risques de conflits entre pasteurs et agriculteurs.

Tableau 4 : Récapitulatif des catastrophes enregistrées au 31 octobre 2024

Régions	Département/ville	Commune	Quartier/village	Nbre maisons effondrées	Nbre personnes sinistrées	Nbre de Décès	Bétail perdu	Aires de superficies inondées (au 28 oct)
Agadez	5	10	81	2 032	39 625	11	5 791	1 227,91
Diffa	6	9	81	9 060	98 664	8	1 329	711,27
Dosso	8	39	566	23 113	219 222	25	951	2 785,052
Maradi	9	48	877	41 820	331 395	149	816	154,54
Niamey	1	5	60	1 602	31 325	9	0	0
Tahoua	10	41	522	26 004	242 447	105	10 240	154,95
Tillabéri	12	35	511	15 542	254 180	19	3 945	18 956,47
Zinder	11	48	591	36 536	288 397	70	8 502	994,26
TOTAL	62	235	3 289	155 709	1 505 255	396	31 574	24 986

(Source : DGPC, 2024)



Figure 7 : Les autorités administratives et les populations, main dans la main, contre les inondations à Bosso (Diifa)

Ont participé à l'élaboration de ce bulletin

DMN	Direction de la Météorologie Nationale
DGPV	Direction Générale de la Protection des Végétaux
DNPGCA	Dispositif national de la Gestion et de Prévention des Crises Alimentaires
CC/SAP	Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce
DGPC	Direction Générale de la Protection Civile
MAG/EL/DSA	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, Direction de la Santé Animale
CNCOD	Comité National de Coordination des ONG sur la Désertification
MAH/DGC	Ministère de l'Action Humanitaire, Direction de la Gestion des Catastrophes

Contacts :

M. KATIELLOU GAPTIA LAWAN, Directeur de la Météorologie Nationale

Tél. : +227 20 73 21 60,

E-Mail : katielloulaw@gmail.com

• **M. BARMOU BATOURE MAHAMAN BOHARI**, Point focal, CC/SAP

Tél. +227 96 98 90 42

E-Mail: Sahel_clim@hotmail.fr

Cellule de Communication - DMN

M. Samaïla Also ISSA

Tél./WhatsApp : +227 96 53 50 68

E-Mail : samailaalsoi@gmail.com

M. Maï Wandara Zakaria

Tél./WhatsApp : +227 96 06 86 25

E-Mail : zakariawandara67@gmail.com

VOTRE AVIS COMPTE

Chers lecteurs, nous vous invitons à partager vos impressions, vos idées et vos suggestions pour nous aider à vous servir au mieux. Votre opinion compte pour nous, car elle nous permet d'améliorer continuellement la qualité de notre bulletin. N'hésitez pas à nous envoyer votre feedback à la Cellule Communication-DMN. Nous sommes impatients de lire vos commentaires et de prendre en compte vos suggestions pour rendre notre bulletin toujours plus utile et pertinent.



Ce bulletin est produit par le Groupe Thématique **Climat et Réduction de Risques des Catastrophes** du Cadre National pour les Services Climatiques du Niger avec l'appui du **PAM**, sous la coordination de la **DMN**.

